



COMMISSION SYNDICALE DE MISE EN ŒUVRE DU SCOT DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

[métropole à haut niveau de services] / Relevé de décisions

Commission Centralités et Mobilités #1

Lundi 2 Février 2015 – 14h30/17h30 – Salle des Bassins à Flot

Informations

Présentation de la feuille de route

X Thème central de [métropole à haut niveau de services] :

- Déterminer les principes généraux puis les déclinaisons par territoires, jusqu'aux formes de contractualisation : contrats de projet, contrats de projets, contrats d'axes, etc.
- Les objectifs de ce cahier : définition du schéma des mobilités avec intégration des mesures du Grenelle des Mobilités ; traduction de la géographie prioritaire autour des centralités et la justification des lieux de projet ; question foncière, en lien avec la géographie prioritaire qui présente les sites stratégiques ; analyse et le suivi des équités territoriales et sociales en matière d'accès aux services, aux équipements et aux transports, à l'échelle du SCoT.

X Thèmes complémentaires :

- Organisation des déplacements à l'échelle du SCoT et l'accessibilité du territoire- Traduction de la géographie prioritaire de l'offre urbaine dans les PLUi/PLU,
- Traduction des orientations de production de logements dans les PLUi/PLU et PLH

Rappel des objectifs de la commission centralités et mobilités :

- X Participer à la traduction opérationnelle du SCoT ;
- X Accompagner les collectivités dans la réalisation de réflexions à l'échelle intercommunale
- X Définir des indicateurs de suivi et validation des résultats des évaluations du SCoT ;

Attentes des participants

- ➔ Trouver des arguments pour l'engagement d'un PLUi
- ➔ Concilier les enjeux des déplacements entre la métropole et les territoires voisins
- ➔ Réflexions sur l'interdépendance entre logements et déplacements-transport

Actualités

Actualités locales et régionales

- x L'actualité des Plan Climat Energie Territoriaux (PCET)
 - ➔ la commune de Bègles élabore son PCET sur la base du volontariat, les PCET de Bordeaux Métropole et de Mérignac sont actuellement en révision

Actualités nationales

- x L'essentiel de du projet de loi relatif à la transition énergétique
 - ➔ la structure porteuse d'un SCoT pourrait porter un PCAET
 - ➔ Une réflexion entre les territoires du Sysdau pourrait être engagée
- x La signature de la charte des mobilités par le Président du Sysdau, M. Labardin

- 17 actions contenues dans la Charte notamment sur le fait de concilier deux attentes en termes de mobilité : un accès rapide à l'emploi et d'un autre côté la réduction de la dégradation des conditions de vie liées à la saturation des routes par les automobiles. Deux axes : promotion de la multimodalité et le passage d'un objectif de gain de vitesse à un objectif de fluidité et de stabilité des déplacements

Traductions

Traductions des orientations du SCoT dans les PLUi / PLU

- x **Mise en compatibilité des PLUi/PLU avec le SCoT**
 - La compatibilité est un exercice nouveau qui nécessite une prise en compte d'un faisceau d'éléments pour s'assurer de la cohérence avec les orientations et les objectifs du SCoT.
 - Au-delà du SCoT, les jurisprudences récentes (Marangio et Danthony) ainsi que le respect de l'article L.121-1 du code de l'urbanisme conduisent les autorités en charge de l'élaboration des PLU à s'assurer de la solidité de leur document.
 - Au-delà du rapport de compatibilité, le travail des commissions syndicales du SCoT s'inscrit dans l'objectif plus large de mise en œuvre du SCoT en associant l'ensemble des acteurs du territoire.
- x **Traduction des dispositions du SCoT pour limiter les émissions de gaz à effet de serre Point sur les outils GES SCoT et GES PLUi**
 - Pour traiter la question des gaz à effet de serre, la partie F sur l'économie d'énergie ne suffit pas, la transition énergétique vise également les déplacements, les centralités, le commerce
 - Dans les mois à venir, l'outil GES SCoT qui a été mis en place par le CEREMA et utilisé dans le SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise est actuellement mis à jour pour une version 2. Un travail sur un GES PLUi est également prévu et pour cela des territoires d'expérimentation sont recherchés, avec notamment la participation de l'ADEME

2

Productions

Le thème ciblé

- x Les Grandes allées métropolitaines
- Comment faire en sorte d'associer la voiture avec les autres modes de déplacement.
- Test d'un programme d'aménagement « GAM » sur une section de l'axe de la D106
- La desserte des zones d'activités (La Brède, Léognan, Gradignan, Pessac, Mérignac)

Evaluations

- x Détermination des outils de suivi du dispositif évaluatif de la mise en œuvre du SCoT
- Ces indicateurs feront l'objet de discussions lors des prochaines commissions.

Décisions

- x Restitution de la première phase de test « GAM » (date à déterminer)
- x Préparation d'une réflexion des thèmes associés à la mobilité et aux centralités et qui couvre la thématique de l'habitat et du commerce, en lien avec le Conseil Général et le PDH
- x Prochaine commission [Métropole à haut niveau de services] au mois de juin 2015
→ [Fiches distribuées lors des commissions à télécharger sur le site Internet du Sysdau : www.sysdau.fr](http://www.sysdau.fr) / Onglet « Mise en œuvre »